

## Compte rendu des décisions du Conseil de gouvernance prises en sa réunion du 12 février 2021

### A. Points de gestion courante

#### A.1 Approbation de l'ordre du jour

**Décision** : Le Conseil de gouvernance approuve l'ordre du jour de la séance du 12 février 2021.

#### A.2 Approbation du rapport des discussions et du compte-rendu des décisions de la réunion des 28 novembre et 11 décembre 2020

**Décision** : Le Conseil de gouvernance approuve le rapport des discussions et le compte-rendu des décisions de la réunion des 28 novembre et 11 décembre 2020.

#### A.3.a Donations : Approbation des donations

Depuis la dernière réunion du Conseil de gouvernance le 11 décembre 2020, l'Université a reçu

- quatre dons supérieurs à 5.000 € pour un montant total de 58.500 € ;
- ainsi que soixante-deux dons inférieurs à 5.000 € pour un montant total de 6.976,11 € et deux dons en nature d'un montant de 388,80 €, présentés pour information.

Le montant total s'élève ainsi à 65.864,91 €.

**Décision** : Le Conseil de gouvernance prend acte que la procédure de « Know Your Customer » (KYC) a été appliquée dans le cadre des donations présentées. Il accepte les donations proposées et remercie les généreux donateurs.

Conformément à la loi du 27 juin 2018, ces donations sont sujettes à l'approbation du Ministre ayant la Justice dans ses attributions.

#### A.3.b Donations : Analyse des donations de l'année 2020

Le Recteur présente un rapport de statistiques des donations faites à l'Université entre le 1<sup>er</sup> janvier 2020 et le 31 décembre 2020. Un montant de 2,6 M€ a été donné à l'Université sur cette période. De plus, 1M€ a été levé pour d'autres institutions dans le cadre du groupe de travail « Covid funding ».

Les principaux domaines bénéficiaires des donations sont : la recherche sur la Covid (18%), la maladie de Parkinson (16%), la sécurité réseaux informatiques (15%), l'histoire (13%) et le soutien aux étudiants (10%). En termes d'entités, les bénéficiaires majeurs sont le LCSB (35%), le SnT (16%), l'Université en général (15%) et la FSTM (12%).

**Décision** : Le Conseil de gouvernance prend acte du rapport d'analyse des donations de l'année 2020

#### A.4 Conventions de coopération interuniversitaire – renouvellement de conventions

**Décision** : Le Conseil de gouvernance approuve le renouvellement des conventions de coopération interuniversitaires avec

- University of Hong Kong (Hong Kong, Chine);
- Kyoto University (Japon).

#### A.5.a Convention de coopération académique : Georgia Institute of Technology / Georgia Tech Lorraine

**Décision** : Le Conseil de gouvernance approuve la signature d'une convention avec Georgia Institute of Technology / Georgia Tech Lorraine.

#### A.5.b Convention de coopération académique : Chambre des salariés Luxembourg

**Décision** : Le Conseil de gouvernance approuve la signature d'une convention avec la Chambre des salariés Luxembourg.

#### A.5.c Convention de coopération académique : Institut national de la statistique et des études économiques - STATEC

**Décision** : Le Conseil de gouvernance approuve la signature d'une convention avec l'Institut national de la statistique et des études économiques du Grand-Duché de Luxembourg - STATEC.

#### A.6.a Convention de mise à disposition de bâtiments par l'État : Administration des bâtiments publics

**Décision** : Le Conseil de gouvernance approuve la signature des conventions avec l'État, exécutées au quotidien par l'Administration des bâtiments publics, concernant la mise à disposition des bâtiments situés au Campus Kirchberg, au Campus Limpertsberg et sur le site Maison Schuman.

#### A.6.b Convention de mise à disposition de bâtiments par l'État : Fonds Belval

**Décision** : Le Conseil de gouvernance approuve la signature des conventions avec l'État, exécutées au quotidien par le Fonds Belval, concernant la mise à disposition de la Maison du Livre et de la Halle d'essai des Ingénieurs au Campus Belval.

#### A.7 Contrat de bail – avenant

**Décision** : Le Conseil de gouvernance approuve la signature d'un avenant au contrat de bail pour la mise à disposition d'un espace de stockage à Bascharage.

Conformément à la Loi modifiée du 27 juin 2018, cette décision sera soumise à l'approbation du Ministre de tutelle.

#### A.8.a Entrées et sorties de professeurs en 2020

**Décision** : Le Conseil de gouvernance prend acte des entrées et sorties de professeurs en 2020.

#### A.8.b Professeurs engagés par le Recteur en 2020

**Décision** : Le Conseil de gouvernance prend acte des professeurs engagés par le Recteur en 2020.

#### A.9 Contribution de l'Université au rapport annuel 2020 du Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche

*Le Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche demande annuellement aux institutions d'enseignement supérieur et de recherche de produire une contribution à son rapport annuel.*

**Décision** : Le Conseil de gouvernance arrête la contribution de l'Université au rapport annuel 2020 du Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche sous réserve que, dans un souci de transparence et de contribution à l'équilibre du genre, mention soit faite du genre des professeurs recrutés.

#### A.10 Institute for Advanced Studies (« IAS ») – résultats de l'appel du programme « Audacity »

**Décision** : Le Conseil de gouvernance prend acte des résultats de l'appel 2020 du programme « Audacity » de l'IAS.

#### A.11 « University of Luxembourg Competence Centre (ULCC) » – désignation des représentants de l'Université au comité de gérance

*Le « Centre de gestion pour la formation continue et professionnelle universitaire GIE », connu sous l'appellation de « University of Luxembourg Competence Centre (ULCC) » est un groupement d'intérêt économique établi par acte notarié du 9 mars 2018 et dont l'Université détient deux tiers des parts, le ministère de tutelle un tiers. En conséquence, elle occupe quatre des six postes dans son comité de gérance.*



**Décision** : Le Conseil de gouvernance désigne

- Monsieur Stéphane Pallage, Recteur ;
- Monsieur Claude Houssemand, professeur ordinaire au Département Sciences de l'éducation et intervention sociale (FHSE) ;
- Madame Élise Poillot, professeure ordinaire au Département Droit (FDEF) ;
- Madame Danièle Waldmann, professeure ordinaire au Département Ingénierie (FSTM)

en tant que gérants du GIE « Centre de gestion pour la formation continue et professionnelle universitaire », à partir du 9 mars 2021 et pour une durée de trois ans.

**A.12** Audit interne – déclaration d'indépendance au titre de l'année 2020

**Décision** : Le Conseil de gouvernance prend acte de la déclaration d'indépendance de l'audit interne au titre de l'année 2020.

**A.13** Charte du Conseil de gouvernance – déclaration annuelle d'adhésion au code d'éthique et de déontologie et déclaration annuelle de conflits d'intérêts

**Décision** : Le Conseil de gouvernance prend acte de la demande annuelle de déclaration d'adhésion au code d'éthique et de déontologie et de déclaration de conflits d'intérêts. Les membres et participants au Conseil de gouvernance s'engagent à remettre au Secrétariat général du Conseil de gouvernance leurs déclarations pour l'année 2021.

**A.14** Auto-évaluation 2020 du Conseil de gouvernance : présentation des résultats

**Décision** : Le Conseil de gouvernance prend acte des résultats de son exercice d'auto-évaluation 2020.

**B.** Points d'ordre général

**B.1** Informations du Président du Conseil de gouvernance

**B.2** Présentation de l'Ombudsman au Conseil de gouvernance

**Décision** : Le Conseil de gouvernance prend acte de la présentation de l'Ombudsman de l'Université dont la fonction est rattachée au Conseil. Il invite l'Ombudsman à présenter la charte de sa fonction à la prochaine réunion.

### B.3 Informations du Commissaire du Gouvernement

### B.4 Rapport d'activités et de gestion du Recteur

**Décision** : Le Conseil de gouvernance approuve les modifications des contrats de deux professeurs ordinaires.

Toute modification de contrat des professeurs ordinaires et des professeurs adjoints en prétitularisation conditionnelle doit faire l'objet d'une décision du Conseil de gouvernance.

De même, les divergences des contrats par rapport aux profils définis de tous les professeurs (en particulier temps de travail) devront être portées devant le Conseil de gouvernance pour approbation.

### B.5 Cadre stratégique de l'Université 2020-2039 – approbation

**Décision** : Le Conseil de gouvernance approuve le cadre stratégique 2020-2039 de l'Université. Les versions de synthèse seront présentées au Conseil de gouvernance lors de la séance du 19 mars 2021.

Il invite le recteur et les vice-recteurs à inscrire l'élaboration du prochain plan quadriennal 2022-2025 dans ce cadre stratégique.

### B.6 Cadre et calendrier de la préparation du plan quadriennal 2022-2025

**Décision** : Le Conseil de gouvernance prend acte du cadre et du calendrier de la préparation du plan quadriennal 2022-2025. Le plan quadriennal 2022-2025 sera porté à l'ordre du jour de toutes les prochaines séances du Conseil de gouvernance jusqu'à approbation finale.

### B.7 Recrutement du directeur du LCSB – mise à jour

**Décision** : Le Conseil de gouvernance prend acte de l'état actuel du processus de recrutement du nouveau directeur du LCSB.

### B.8 Médecine – état de la mise en œuvre de la résolution du 10 décembre 2016

**Décision** : Tenant compte des recommandations du Comité médecine, le Conseil de gouvernance

- prend acte des éléments de suivi de l'implémentation de la décision du 10 décembre 2016 ;
- constate que des réflexions sont présentées au sujet de futurs développements ; elles devront le moment venu faire l'objet de délibérations et de décisions du Conseil de gouvernance. Le Conseil de gouvernance invite le Recteur à lui soumettre un plan de travail en vue de ces prises de décision.

Le Conseil de gouvernance rappelle que la priorité doit être mise sur la poursuite de l'implémentation des décisions prises et souhaite, conformément au plan approuvé, approuver les formations de spécialisations en médecine générale, en oncologie et en neurologie lors de sa prochaine séance.

En vue de consolider l'enseignement et la recherche en médecine, il invite le recteur à présenter les profils de professeurs en médecine au Conseil de gouvernance du 19 mars 2021.

#### B.9 Formation doctorale – vue générale

**Décision** : Le Conseil de gouvernance prend acte de l'information sur la formation doctorale à l'Université du Luxembourg

#### B.10.a Enseignement : Évaluation du Bachelor en dessin d'animation et du Bachelor en comptabilité et fiscalité – suivi de la résolution du 19 mai 2017

*Le modèle de cursus intégrés BTS-Bachelor en collaboration avec des lycées et gérés conjointement avec eux et le « University of Luxembourg Competence Centre » (ULCC) a été approuvé comme un projet pilote par le Conseil de gouvernance en sa séance du 19 mai 2017 avec l'introduction de deux programmes : le Bachelor en dessin d'animation et le Bachelor en comptabilité et fiscalité.*

**Décision** : Le Conseil de gouvernance prend acte du suivi de la décision du 19 mai 2017 concernant l'évaluation du Bachelor en dessin d'animation et du Bachelor en comptabilité et fiscalité.  
Il confirme que l'introduction de nouvelles formations de bachelor en continuation de formation BTS en collaboration avec ULCC est conditionnée par une évaluation du Bachelor en dessin d'animation et du Bachelor en comptabilité et fiscalité

#### B.10.b Liste des formations 2021-2022 – mise à jour

**Décision** : Tenant compte des modifications introduites à la liste des formations soumise le 11 décembre 2020, le Conseil de gouvernance arrête la liste des formations de l'année académique 2021-2022.

#### B.11.a Finance et budget : soumission des MAA au 31 décembre 2020 – approbation

**Décision** : Tenant compte des recommandations du Comité du budget, des finances et des participations, le point sera revu à la séance du 19 mars 2021.

Le Conseil de gouvernance demande que lui soit soumise une charte de règles concernant la sélection et la gestion des MAAs.

Le Conseil de gouvernance invite le recteur et la directrice administrative et financière à donner toute la transparence requise par le Comité et le Conseil sur ce point et à mettre les projets à jour.

#### B.11.b Finance et budget : Rapport sur le « legally binding » au 31 décembre 2020

**Décision** : Tenant compte des recommandations du Comité du budget, des finances et des participations, le point sera revu à la séance du 19 mars 2021.



Le Conseil de gouvernance demande que lui soit soumise une charte de règles concernant la sélection et la gestion du *legally binding*.

Le Conseil de gouvernance invite le recteur et la directrice administrative et financière à donner toute la transparence requise par le Comité et le Conseil sur ce point et à mettre les projets à jour.

#### B.12.a Analyse fonctionnelle de l'administration – suite : fonction communication

**Décision** : Le Conseil de gouvernance prend acte que les ressources de la fonction « communication » sont considérées comme suffisantes ; il invite le recteur à travailler avec les vice-recteurs, les doyens et les directeurs pour parvenir à un modèle permettant d'améliorer la communication de l'Université et d'optimiser l'utilisation des ressources.

Une évaluation du modèle présenté sera faite courant 2022.

Le Conseil de gouvernance invite le recteur à lui soumettre la suite de l'analyse fonctionnelle.

#### B.12.b Analyse fonctionnelle de l'administration – suite : fonction juridique

**Décision** : Le Conseil de gouvernance invite le Recteur à tenir compte des recommandations du comité des ressources humaines et à poursuivre les travaux concernant l'organisation de la fonction juridique avec les vice-recteurs, les doyens et les directeurs. L'organisation de la fonction devra tenir compte des responsabilités juridiques des organes de gouvernance.

Une évaluation du modèle présenté sera faite courant 2022.

Le Conseil de gouvernance invite le recteur à lui soumettre la suite de l'analyse fonctionnelle.

#### B.13 Divers

### C. Points ayant trait aux facultés et aux centres interdisciplinaires

#### C.1.a Formation : Master en sciences des données

**Décision** : Considérant

- la prise en compte de la formation dans le budget approuvé 2021 ;
- la prise en compte des besoins en infrastructure et support ;
- les délibérations en séance ;

le Conseil de gouvernance arrête la création du programme « Master en sciences des données » (120 ECTS) /FSTM/ et son ouverture à partir de l'année académique 2021-2022.

**C.2.a Formation : Master en finance et économie – nouvelle filière « Transformation digitale en finance »**

**Décision : Considérant**

- la prise en compte de la formation dans le budget approuvé 2021 ;
- la prise en compte des besoins en infrastructure et support ;
- les délibérations en séance ;

le Conseil de gouvernance arrête la création de la filière « Transformation digitale en finance » (60 ECTS) au sein du programme « Master en finance et économie » (120 ECTS) /FDEF/ et son ouverture à partir de l'année académique 2021-2022.

**C.2.b Formation : Master en logistique et gestion de la chaîne d'approvisionnement – nouvelle filière « Approvisionnement numérique »**

**Décision : Considérant**

- la prise en compte de la formation dans le budget approuvé 2021 ;
- la prise en compte des besoins en infrastructure et support ;
- les délibérations en séance ;

le Conseil de gouvernance arrête la création de la filière « Approvisionnement numérique » (60 ECTS) au sein du programme « Master en logistique et gestion de la chaîne d'approvisionnement » (60 ECTS) /FDEF/ et son ouverture à partir de l'année académique 2021-2022

**C.2.c Formation : Bachelor en comptabilité et fiscalité – modification**

**Décision :** Constatant que le modèle choisi lors de l'approbation du « Bachelor en comptabilité et fiscalité » par décision du Conseil de gouvernance en sa réunion du 19 mai 2017 ne s'est pas avéré viable et anticipant une évaluation externe de cette formation ;

**considérant**

- la prise en compte de la formation dans le budget approuvé 2021 ;
- la prise en compte des besoins en infrastructure et support ;
- les délibérations en séance ;

**le Conseil de gouvernance**

- approuve la refonte du programme « Bachelor en comptabilité et fiscalité » (180 ECTS) /FDEF/ et son ouverture à partir de l'année académique 2021-2022 ;
- demande à ce qu'une évaluation de ce programme soit effectuée au courant de l'année académique 2024-2025 ;
- demande une analyse du mode de gestion des formations de bachelor effectuées en collaboration avec le « Centre de gestion pour la formation continue et professionnelle universitaire (GIE) ».



Le Conseil de gouvernance confirme que l'introduction de nouvelles formations de bachelor en continuation de formation BTS en collaboration avec ULCC est conditionnée par une évaluation du Bachelor en dessin d'animation et du Bachelor en comptabilité et fiscalité

#### C.2.d Formation : Bachelor en sciences économiques – modification

**Décision : Considérant**

- la prise en compte de la formation dans le budget approuvé 2021 ;
- la prise en compte des besoins en infrastructure et support ;
- les délibérations en séance ;

Le Conseil de gouvernance approuve la refonte du programme « Bachelor en sciences économiques et de gestion » (180 ECTS) /FDEF/ et son ouverture à partir de l'année académique 2021-2022 sous le nouvel intitulé « Bachelor en sciences économiques ».

#### C.2.e Formation : « Certificate in Sustainable Finance »

**Décision : Considérant**

- la prise en compte de la formation dans le budget approuvé 2021 ;
- la prise en compte des besoins en infrastructure et support ;
- les délibérations en séance ;

Le Conseil de gouvernance approuve la création du « Certificate in Sustainable Finance » /FDEF. Les frais d'inscription sont fixés à 3.000 EUR.

Le Conseil demande que lui soit soumis un concept sur l'organisation des formations continues ainsi que sur les rémunérations des vacataires.

#### C.2.f Nomination : Professeur ordinaire en droit (spécialité : droit des données) – par appel

**Décision :** Le Conseil de gouvernance engage par appel Madame Michèle Finck au poste de Professeure ordinaire en droit (spécialisation : droit des données) [*Full Professor of Law (Data Law)*] / F2-50012583 / avec affectation principale au Département Droit de la FDEF, au 1<sup>er</sup> mai 2021 et à durée indéterminée.

#### C.2.g Nomination : Professeur adjoint (en prétéitorialisation conditionnelle) en droit (spécialité : droit commercial)

**Décision :** Le Conseil de gouvernance engage Monsieur Thomas Mastrullo au poste de Professeur adjoint (en prétéitorialisation conditionnelle) en droit (spécialisation : droit commercial) [*Associate Professor of Law (promotion track) (Commercial Law)*] / FDEF-F2-090009 / avec affectation principale au Département Droit de la FDEF, au 1<sup>er</sup> septembre 2021 et à durée indéterminée.

### C.2.h Nomination : Professeur à titre honoraire en économie – renouvellement

**Décision** : Le Conseil de gouvernance renouvelle la nomination de Monsieur Gaston Reinesch en tant que Professeur à titre honoraire en sciences économiques [*Honorary Professor of Economics*] rattaché au Département Sciences économiques et gestion de la FDEF, au 1<sup>er</sup> mars 2021, pour une durée de trois ans.

### C.3.a Formation : Bachelor en sciences sociales et éducatives – modification

**Décision** : Considérant

- la prise en compte de la formation dans le budget approuvé 2021 ;
- la prise en compte des besoins en infrastructure et support ;
- les délibérations en séance ;

le Conseil de gouvernance arrête la modification du programme « Bachelor en sciences sociales et éducatives » (180 ECTS) /FHSE/ et son ouverture à partir de l'année académique 2021-2022.

### C.3.b Nomination : Professeur ordinaire en histoire des Temps Modernes

**Décision** : Le Conseil de gouvernance engage Madame Monique Weis au poste de Professeure ordinaire en histoire des Temps Modernes [*Full Professor of History (Early Modern Times)*] / FHSE-F3-070005 / avec affectation principale au Département Sciences humaines de la FHSE, au 1<sup>er</sup> avril 2021 et à durée indéterminée.

### C.3.c Nomination : Professeur ordinaire en biopsychologie

**Décision** : Le Conseil de gouvernance engage Monsieur Robert Kumsta au poste de Professeur ordinaire en biopsychologie [*Full Professor of Biopsychology*] / FHSE-F3-030002 / avec affectation principale au Département Sciences comportementales et cognitives de la FHSE, au 1<sup>er</sup> mai 2021 et à durée indéterminée.

### C.3.d Nomination : Professeur invité en architecture – renouvellement

**Décision** : Le Conseil de gouvernance renouvelle la nomination de Madame Carole Schmit en tant que Professeure invitée en architecture [*Guest Professor of Architecture*] rattachée au Département Géographie et aménagement du territoire de la FHSE, au 1<sup>er</sup> mars 2021, pour une durée de trois ans.

\* \* \*



La prochaine séance ordinaire du Conseil de gouvernance aura lieu le 19 mars 2021.